

Actu GORSSA

Trimestriel - juin 2011



FORBIN



TOULON

Revue de perfectionnement et de formation médicale continue des Réservistes du Service de Santé des Armées

2^{ème} année
n°2



UNMR
Union Nationale
des Médecins de Réserve



FNPR
Fédération Nationale
des Pharmaciens de Réserve



UNVR
Union Nationale
des Vétérinaires de Réserve



FNCDR
Fédération Nationale des
Chirurgiens-Dentistes de Réserve



ANORCTASSA
Association Nationale
des Officiers de Réserve
du Corps Technique et
Administratif du Service
de Santé des Armées



AMITRHA
Association des Militaires
Infirmiers et Techniciens
de Réserve
des Hôpitaux des Armées

Revue du Groupement des Organisations de
Réservistes du Service de Santé des Armées
154, boulevard Haussmann 75008 PARIS

Directeur de la Publication : Xavier SAUVAGEON

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en Chef : Jean-Pierre MOULINIE

Délégué Général : Jean-Michel PAUCHARD

Correspondants de rédaction : **UNMR** : Yvon
MESLIER - **FNPR** : Norbert SCAGLIOLA - **UNVR** :
François-Henri BOLNOT - **FNCDR** : Jean-Paul
MATHIEU - **ANORCTASSA** : Alain MICHEL -
AMITRHA : Erick LEGALLAIS

Secrétaire de rédaction : Marie-Hélène SICE

Trésorier et Listing : Michel CROIZET, 14 boule-
vard des Pyrénées 64000 PAU
Courriel : michel.croizet@free.fr

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Conseil Scientifique : La réunion de l'ensemble
des conseils ou comités scientifiques existants pour
chaque Association constituant le GORSSA
compose le conseil scientifique.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Abonnement et Tirage :

Prix du numéro : 5,50 €

Prix de l'abonnement :

Membres des Associations : 22 €

Non-membres : 50 €

Etrangers : 80 €

De soutien : à partir de 60 €

Edition, Impression et Routage : Centr'Imprim -
36100 ISSOUDUN

Commission paritaire : en cours

Dépôt légal : 4^e trimestre 2010

ISSN : 2110-7424

Crédits photographiques : AR - DB - DCSSA -
Sec. Général - HPR - JDC - JPD - PP - N.Burzoni /
Ville de Toulon - D.R. Marine Nationale

Les articles et les opinions émis dans la revue n'engagent que la
responsabilité des auteurs. La direction décline toute responsabilité
concernant les textes et photos qui sont envoyés à la rédaction.

Copyright : toute reproduction, même partielle, des textes parus dans
la revue est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.

«NOTRE» ACTUALITÉ...

Chaque année, l'occasion nous est donnée lors de nos Journées Nationales d'Instruction du Groupement des Organisations de Réservistes du Service de Santé des Armées de faire le point sur la situation de la réserve du service.

Comme les années passées, cette manifestation est placée sous l'égide du GORSSA. Mais, je voudrais souligner, que ces journées doivent énormément à la bonne volonté et à la disponibilité des représentants de nos associations de réservistes, qui se sont dépensés sans compter.

Aussi me permettez-vous, de remercier chaleureusement le MCS POMMIER de SANTI, le Lt. Cl SALICETTI, le CDP COURBIER et le major BARSACQ-ARNAUD, et de leur adresser nos plus vives félicitations pour l'organisation de ces IX journées d'Instruction.

Ces félicitations et ces remerciements sont également à partager avec notre secrétaire, Mme SICE, dont le dévouement à chacune de nos associations n'est plus à démontrer et qui sait trouver une solution à tous nos problèmes, au mieux des intérêts de chacun.

Voilà maintenant bientôt 3 ans que le livre blanc de la défense a été publié. Parmi les mesures annoncées, la création des bases de défense a conduit à la modification de l'organisation du monde de la défense en donnant notamment au service de santé des armées la maîtrise des moyens relevant de sa responsabilité pour l'accomplissement de ses missions.

Opérationnelle le 1er janvier 2011, attendue par certains, redoutée voire crainte par beaucoup, la base de défense (BDD) est une entité administrative, chargée d'organiser et de coordonner, au profit des forces implantées dans son secteur géographique, le soutien commun et les soutiens spécialisés, comme le soutien santé. Cette nouvelle structure a donné le jour aux Centres médicaux des Armées (CMA), formations administratives directement



subordonnées aux directions régionales du SSA territorialement compétentes. Alors, dans ce contexte et à juste titre, certains camarades de réserve se posent la question de leur devenir, pour ne pas dire de leur avenir.

Et, cette question est particulièrement cruciale pour ceux d'entre eux qui servent au sein des HMC.

La réponse à cette question a été récemment donnée : certains pourront rejoindre le régime médical basé à Lyon, d'autres seront affectés à des emplois de proximité, notamment dans le cadre des CMA des BDD.

Ainsi donc, les personnels de réserve sont quelque part assurés de la mise en œuvre d'une possible politique de réemploi, dans le cadre de ces nouvelles structures que sont les CMA.

Un autre point important de cette année 2010 concerne la formation du réserviste qui se définit maintenant au sein d'un véritable parcours professionnel qu'il était nécessaire d'instaurer, puisqu'à l'heure actuelle, en raison de la suspension du service national, plus de la moitié des réservistes n'a pas accompli d'obligations militaires. Il est donc nécessaire de donner à tous ces jeunes gens une formation militaire qui sera dispensée dans le cadre des FMIR, formations militaires initiales du réserviste.

Une enquête nationale a été confiée au MCS LEON ancien chef du bureau réserve à la Direction Centrale et au MC BOUISSON pour en définir le contour et finaliser notamment la mise en place de ces formations.

A l'heure actuelle, l'idée est d'organiser cette formation en 2 temps. Une 1^{ère} période de 5 jours au cours de laquelle serait dispensée une formation militaire générale, suivie pour ceux qui le souhaiteraient d'une 2^{ème} période de 5 jours de formation centrée sur l'organisation et les missions du service de santé des armées.

Sommaire

| | | | |
|---|----|--------------------------------|----|
| Editorial | 3 | « Avec »... l'UNMR | 20 |
| In memoriam Jacques CHASSAGNE | 5 | « Avec »... la FNPR | 32 |
| Actualités sur l'évolution des échelons et des grades | 6 | « Avec »... l'UNVR | 38 |
| Informations «Officielles» | 8 | « Avec »... la FNCDR | 46 |
| Journées d'instructions | 12 | « Avec »... l'ANORCTASSA | 54 |
| Compte rendu conférence des Présidents | 18 | « Avec »... l'AMITRHA | 62 |
| | | Ouvrages parus - Bibliographie | 66 |

Actu GORSSA



UNMR

FNPR

UNVR

FNCDR

ANORCTASSA

AMITRHA